

Monsieur Jean-Damien PONCET  
Directeur du BEA-TT  
Ministère de la Transition écologique  
et solidaire, chargé des Transports

Grande Arche – Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex

Paris, le 13 novembre 2024

**Objet : RAPPORT D'ENQUÊTE TECHNIQUE**  
sur le heurt de deux piétons par un train à une traversée de voies  
en gare de Donchery (Ardennes) le 14 novembre 2022

Affaire suivie par : Frédéric D'ETTORRE Directeur Sécurité

Monsieur le Directeur,

Votre courrier du 8 août 2024 nous communiquant le rapport d'enquête technique publié par vos services à la suite au heurt de deux piétons par un train à une traversée des voies en gare de Donchery (Ardennes) le 14 novembre 2022, a retenu toute mon attention.

Lors de la consultation de la version projet du rapport nous n'avions pas formulé de remarques sur l'analyse et le dossier.

**Concernant la recommandation R1 adressée à SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, et SNCF Voyageurs : « Sécuriser le pilotage et l'avancement du plan d'action de prévention du heurt de piéton aux TVP porté par SNCF »**

Le pilotage et l'avancement du plan d'actions ont été confiés à un chef de projet Sécurisation des TVP mis en place depuis le 1er trimestre 2023 au sein de SNCF Gares & Connexions, les informations sont partagées au sein du Groupe SNCF pour intégrer les contributions des différentes SA en vision « système ».

Des points d'avancement seront intégrés aux revues bi-annuelles réalisées entre SNCF Réseau (DSSR) et l'EPSF afin d'en garantir la sécurisation.

**Concernant la recommandation R3 adressée à SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions : « Sécuriser, au sein du plan d'action de prévention du heurt de piéton aux TVP, le projet de développement d'une TVP de nouvelle génération offrant une barrière physique efficace au risque d'inattention des piétons à la signalisation lumineuse. »,**

Pour SNCF Gares & Connexions, le chef de projet Sécurisation des TVP participe aux différents COPILS du projet qui sont programmés jusqu'en juin 2026, date de fin du projet TVP NG.

Les différentes propositions issues du projet intégreront le plan d'actions de prévention du heurt de piéton aux TVP. La barrière physique est une des options étudiées mais aucune conclusion n'est encore rédigée.

**Recommandation R5 à l'attention de SNCF Gares & Connexions :**

« Étudier le renforcement des moyens dédiés à la présence de personnel aux TVP sur les sites et aux horaires présentant les plus fortes fréquentations en voyageurs et les plus forts taux de croisement de train. Ces renforcements seraient ensuite à appliquer à titre provisoire dans l'attente de l'amélioration de la sécurité des installations de TVP. »

Les éléments de cette recommandation sont pris en compte dans l'évolution de la fréquentation dans nos gares et en fonction des études locales. Nous avons ajouté une mesure de la maturité du comportement des clients lors de la traversée, qui est réalisée en même temps que les évaluations des produits VxT sur le terrain.

**Concernant la recommandation R8 adressée à SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau :** « Finaliser et mettre en oeuvre le projet de dénivellation de la traversée des voies en gare de Donchery. »

La suppression de la traversée en gare est dès à présent inscrite dans notre programme pluriannuel d'investissements. La mise en exploitation sera réalisée à la fin du premier semestre 2028.

**Concernant la recommandation R9 adressée à SNCF Gares & Connexions :**

« Sécuriser, par un acte contractuel entre SNCF et l'ESAT, la gestion de la sécurité des traversées des personnes se rendant à l'ESAT, dans l'attente de la mise en oeuvre d'un projet d'accessibilité garantissant plus de sécurité. »

La convention est finalisée et signée en date du 5 novembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marlène DOLVECK  
Directrice Générale



Copie : EPSF – Établissement Public de Sécurité Ferroviaire.